

Les « combats » du féminisme

En ce mois de janvier il est de coutume de souhaiter à ses amis et connaissances une bonne année. Permettez-moi de vous souhaiter à tous une très bonne année 2025, et de vous faire part à cette occasion d'un agacement qui sera partagé par un certain nombre d'entre vous, mais pas forcément par tous.

Cet agacement porte sur le recours à l'écriture inclusive pour prouver son féminisme, ou par conformisme à la bien-pensance ambiante, ou pour éviter les critiques de ses amis plus « modernes ». Face à cette mode envahissante, en bon protestant, je résiste.

Ce recours à l'écriture inclusive est non seulement une faute de goût, comme si le féminisme avait besoin de se conformer à cette mode ridicule pour exister, mais c'est surtout une faute de français, condamnée par l'Académie française.

Je souhaite une bonne année à mes che.è.r.e.s ami.e.s, et que fais-je pour mes chères connaissances, qui sont déjà au féminin, et qui comportent pourtant la moitié (à peu près) d'hommes ? On nage en pleine absurdité...

La langue française est en danger et il faut la défendre. Un peuple qui perd sa langue est un peuple qui perd son identité et beaucoup de son âme, nous dit l'écrivain franco-algérien Boualem Sansal, emprisonné par la dictature algérienne.

Nos ancêtres protestants français ont appris à lire pour lire la Bible traduite en français, et *L'Institution de la religion chrétienne*, publiée en 1541 par Jean Calvin à Genève, jette les bases de la langue française moderne selon Olivier Abel.

Le féminisme se trompe de combat en maltraitant la langue française, la langue de Calvin, et ferait mieux de combattre les vraies inégalités hommes-femmes en Iran, en Afghanistan, et dans toutes les dictatures islamiques.

Charles-Henri Malécot, chef d'entreprise

Cette chronique n'engage que celle ou celui qui l'a personnellement écrite, dans toute la diversité de la communauté protestante de France chère à l'esprit de "Réforme".

Cependant cette expression n'engage d'aucune façon la ligne éditoriale de "Réforme", ni la rédaction du journal.